

veur s'embarquant sur le lac de Tibériade. Au moment même du départ, deux disciples hésitent à le suivre, et l'évangéliste rapporte les réponses faites à chacun d'eux. Ces deux épisodes, placés entre l'ordre de l'embarquement et l'embarquement lui-même, sont ainsi parfaitement localisés en saint Matthieu, et ce serait violenter le texte que de les reporter ailleurs.

8. CONVERSION DE SAINT MATTHIEU. — Pour les faits suivants, nous réunissons dans une même discussion tout le récit de saint Matthieu, depuis le verset 23 du chapitre VIII jusqu'au verset 35 du chapitre IX.

Les trois synoptiques s'accordent, en effet, à raconter successivement la tempête sur le lac, la délivrance du possédé ou des possédés de Gérasa, avec la submersion des pourceaux, puis le retour à Capharnaüm, la guérison de l'hémorrhôisse et la résurrection de la fille de Jaïre.

Tous ces faits sont réunis, mais leur ensemble occupe une place différente chez saint Matthieu et chez les deux autres. Le premier les place à l'époque de sa propre conversion et les deux autres les rejettent assez longtemps après l'élection des Apôtres. (*Marc*, IV, 35, VI, et *Luc*, VIII, 22-56.) Quel parti suivre?

Sans parler de la présomption qui, dans les cas douteux, appartiendrait à saint Matthieu, témoin oculaire des faits, il y a ici une considération décisive en faveur de cet évangéliste : au milieu même de cet ensemble de faits, il place un événement bien mémorable pour lui : c'est sa propre conversion. *Il relie expressément tous ces faits*, nous montre Jésus discutant avec les Pharisiens, et il ajoute : « *Il leur parlait encore, et voici qu'un chef (de « synagogue), nommé Jaïre, s'approcha de lui et l'adora « en disant : etc.* »

Saint Matthieu est formel. Impossible de séparer les faits sans violenter les textes. Nous suivons donc l'ordre

de saint Matthieu pour tous ces faits et pour deux autres qui viennent après, et dont cet évangéliste seul donne le récit. Ces deux faits sont la guérison de deux aveugles et celle d'un sourd-muet.

« Et Jésus parcourait toutes les cités et les villages, « enseignant dans les synagogues, prêchant la bonne « nouvelle du règne de Dieu et guérissant toute langueur « et toute infirmité. » (*Matth.*, IX, 35.)

PAQUE DE L'AN 31. LUNDI 26 MARS.

9. INTERVERSION DU RÉCIT. — La concorde générale a jusqu'ici suivi assez exactement le premier évangile, mais immédiatement après les faits qui précèdent, l'ordre de cet évangile présente d'assez graves difficultés.

Le chapitre X nous expose la mission des Apôtres, sans parler de leur élection préalable, tandis que saint Marc et saint Luc, beaucoup plus explicites en cet endroit, distinguent les deux faits et les séparent même par plusieurs autres, ce qui suppose entre eux un intervalle notable.

Le récit plus explicite de ces deux évangélistes doit donc être accepté et servir à rectifier celui de saint Matthieu. D'après cette rectification, les récits contenus aux chapitres X et XI de ce dernier doivent être déplacés et reportés immédiatement après ceux du chapitre XIII. L'épisode des épis cueillis se trouve alors suivre ces paroles du Sauveur : « La moisson est grande, mais les ouvriers peu nombreux », etc. (*Matth.*, IX, 36-38.) Comme on sait que Notre-Seigneur faisait ordinairement allusion, dans ses paraboles, aux choses qu'il avait sous les yeux, ces paroles doivent indiquer le temps de la maturité des blés, comme plus loin les paraboles de la semence nous indiqueront le temps des semailles. Sauf cette modification en saint Matthieu, le récit des faits concorde

dans les trois évangélistes. La transposition indiquée ici, dans le récit de saint Matthieu, a été reconnue par tous les exégètes, et il est bien probable qu'elle est due à quelque dérangement des feuilles dans le manuscrit original. Sans elle on pourrait dire que le premier évangéliste a suivi l'ordre des temps avec une fidélité comparable à celle de saint Jean lui-même.

10. *Le sabbat second-premier*. — L'épisode des épis cueillis, qui vient en suite des derniers faits classés, est rapporté à un sabbat que saint Luc appelle *second-premier* et qui paraît devoir être le samedi 7 avril, *second* samedi après la Pâque de cette année.

Le mois d'avril est le mois de la maturité des blés en Palestine. On commençait la moisson après la Pâque pour la terminer à la *Pentecôte*. Cette dernière fête, en hébreu *Schebouot* ou fête des semaines, était ainsi appelée parce que, d'après la loi, elle devait être célébrée *sept semaines* après la Pâque. *Vous compterez sept sabbats*, etc., avait dit Dieu à Moïse pour déterminer le jour de cette fête. Or, comme le sabbat *second-premier* se trouve nécessairement compris entre la Pâque et la Pentecôte, les interprètes pensent avec raison que l'indication du mot *second-premier* se rapporte à ce compte prescrit par la loi. Ce samedi tombait le 7 avril en l'an 31.

11. FAITS MULTIPLES. — La guérison de l'hydropique est placée immédiatement après l'épisode des épis, mais dans un autre jour de sabbat. (*Luc*, vi, 6.) On peut donc, avec beaucoup de probabilité, la rapporter au samedi suivant (14 avril).

Viennent ensuite plusieurs faits dont l'ordre ne présente aucune difficulté :

La prédication faite sur la barque de Simon-Pierre (*Marc*, iii, 7-12);

L'ÉLECTION DES APÔTRES (*Marc*, iii, 13-19; *Luc*, vi);

Le discours dans la plaine (*Luc*, vi, 17-49);

La délivrance d'un démoniaque sourd-muet (1);

La discussion des Scribes avec Jésus;

Le blasphème contre le Saint-Esprit;

La demande faite par les Scribes d'un signe dans le ciel;

L'arrivée des parents du Sauveur;

Les paraboles sur la semence;

Et enfin celles de l'ivraie, du trésor découvert et de la pêche des poissons.

12. JÉSUS A NAZARETH. — Tous ces faits nous conduisent au mois de *Thisri* (5 septembre) de l'an 31. C'est, du moins, ce que l'on conjecture des allusions faites par Jésus aux semailles que l'on commençait alors en Judée, et c'est aussi ce qui semble résulter de l'époque probable à laquelle on doit rapporter un voyage que Jésus fit alors à Jérusalem.

En se dirigeant vers Jérusalem, Jésus se rend tout d'abord à Nazareth, le pays de son enfance, où il est accueilli sans honneur par ses concitoyens. (*Matth.*, xiii, 54-58; *Marc*, vi, 1-6; *Luc*, iv, 16-30.)

13. JÉSUS A NAÏM. — De Nazareth, Jésus passe à Naïm, où il ressuscite le fils d'une veuve. (*Luc*, vii, 11-17.)

Ce miracle fait grand bruit « dans toute la Judée », et arrive jusqu'aux oreilles de Jean-Baptiste, dans sa prison de Machéronte; c'est alors qu'il envoie deux de ses disciples à Jésus. (*Luc*, vii, 18-35.) Cette ambassade est racontée par saint Matthieu (xi, 1-19) aussitôt après la mission des Apôtres; mais, comme cet évangéliste n'a pas distingué l'élection de la mission, presque tous les exégètes suivent ici l'ordre plus précis de saint Luc,

(1) Voir pour ces sept derniers faits : *Matth.*, xii, 22; xiii, 53; — *Marc*, iii, 20; iv, 34; — *Luc*, viii, 1-21 et xi, 14-32.

lequel place l'ambassade dans l'intervalle de ces deux faits.

14. JÉSUS CHEZ SIMON LE PHARISIEN. — Notre-Seigneur se trouvait alors en Judée, comme on le voit par la fin du chapitre VII de saint Luc. On croit en effet que la pécheresse, dont la conversion est racontée en cet endroit, est Marie-Madeleine; que Simon le Pharisien, chez lequel cette femme entre en toute liberté, est le même que Simon le lépreux, lequel demeurait à Béthanie, près de Jérusalem, et était le parent ou l'ami intime de la famille de Madeleine; enfin la *ville*, désignée en cet endroit d'une manière absolue, serait Jérusalem elle-même.

15. JÉSUS A JÉRUSALEM. — Ce voyage à Jérusalem concorde ainsi et s'identifie avec celui que saint Jean raconte en son chapitre V, et il faut placer ici, d'après le récit de cet évangéliste, la guérison du malade de la piscine au jour du sabbat, et la discussion soulevée par les Juifs sur ce sujet.

La fête qui motivait la présence du Sauveur à Jérusalem, à une époque aussi avancée de l'an 31, ne pouvait être que la fête des Tabernacles (19 septembre) (1).

16. LA MORT DE SAINT JEAN-BAPTISTE. — Jean-Baptiste avait-il déjà subi la mort à cette époque? Le P. Patrizzi et d'autres interprètes le pensent en raison des paroles suivantes, dites alors par Notre-Seigneur: « Vous « vous êtes adressés à Jean, et il a rendu témoignage à « la vérité... IL ÉTAIT la lampe ardente et luisante, et « vous avez voulu un moment jouir de sa lumière. » (*Jean*, V, 33-35.)

(1) Arnaud pense que la fête dont il est question en saint Jean (V, 1) est celle de Pâque et il sépare le récit de cet évangéliste de celui de saint Luc. Le P. Patrizzi réunit au contraire les deux récits et rapporte le voyage de Jésus à Jérusalem à l'époque de la fête des Tabernacles. Cette dernière opinion nous a paru préférable.

Il est certain que la mort de Jean-Baptiste a suivi de près l'ambassade envoyée par lui à Jésus, et cette ambassade nous paraît coïncider avec le voyage de Jésus en Judée avant la fête des Tabernacles.

Il est également certain, par le récit des trois synoptiques, que Jean-Baptiste était mort longtemps avant la première multiplication des pains et la Pâque de l'an 32. (*Jean*, VI, 3.) A cette époque les miracles du Sauveur avaient déjà fait dire à Hérode que Jean était ressuscité dans la personne de Jésus. (*Matth.*, XIV, 2; *Marc*, VI, 14; *Luc*, IX, 9.)

Ces deux considérations nous portent à placer la mort de Jean-Baptiste un peu avant la fête des Tabernacles de l'an 31.

D'après la comparaison des textes (1), la mission des Apôtres aurait eu lieu vers la même époque, au retour de Jésus en Galilée, et cette coïncidence s'accorde bien avec cette règle générale, dans l'histoire évangélique, qu'un malheur temporel accompagne toujours le développement spirituel du règne du Christ: « Si le grain de froment ne tombe à terre et ne meurt, il reste seul; mais, « s'il meurt, il porte beaucoup de fruit. » (*Jean*, XII, 24-25.)

La mort du Précurseur et la mission des Apôtres (2) forment la transition de la seconde à la troisième année de la prédication du Sauveur.

(1) Cf. *Marc*, VI, 7 et 16; *Luc*, IX, 2 et 9.

(2) Pour la mort de saint Jean-Baptiste, voir saint Matthieu, XIV, 3-12; saint Marc, VI, 17-29; et saint Luc, IX, 9.

Et pour la mission des Apôtres, voir saint Matthieu, X; saint Marc, VI, 7-13; et saint Luc, IX, 1-6.